

Les stèles Louvre IM 3011 et 4192

*Didier Devauchelle**

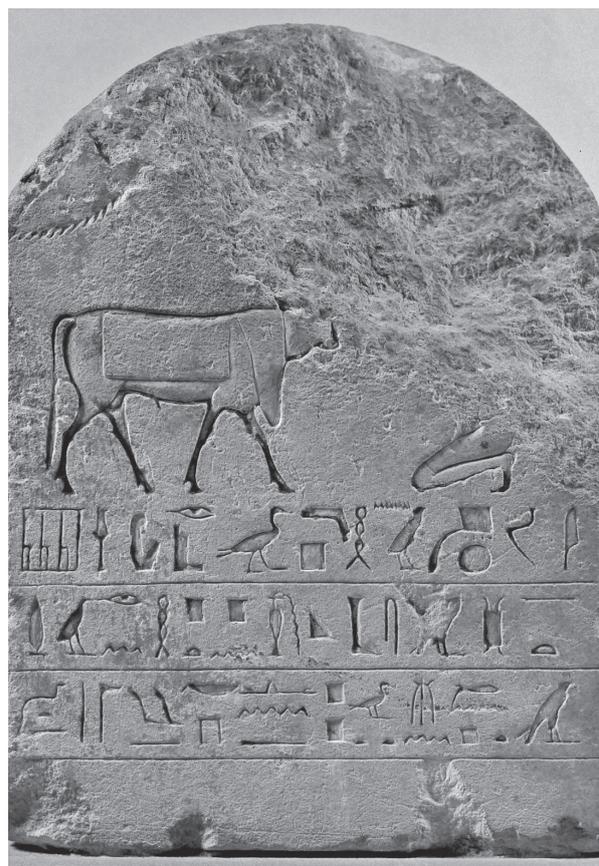
Résumé

Quand on repère sur un monument le titre *hrp hwwt*, on pense tout de suite à Ramadan et à ses publications.¹ Cela me rappelle aussi la première soutenance de thèse d'Etat à laquelle j'ai assisté à Paris, debout au fond d'un des amphithéâtres bien rempli de la Sorbonne : impressionnant jury devant un excellent candidat ! Afin de lui rendre hommage, qu'il me soit permis de revenir sur deux stèles du Sérapéum de Memphis qui attestent ce titre et que Ramadan connaît.²

Datées de la fin de la XXVI^e dynastie, sans équivoque pour l'une (Louvre IM 3011, l. 4 : mention de l'an 23, qui renvoie au règne d'Amasis), en toute probabilité pour l'autre (Louvre IM 4192, d'après le style), ces deux stèles sont offertes par la même personne, Paptah (*P(3)-n-Pth*)³ fils de Oudjahormehenet (*Wd3-Hr-mhnt*)⁴ et de Satpep (*S3t-pp*)⁵ à l'occasion de la mort d'un Apis. Publié par E. Chassinat⁶ et repris par K. Jansen-Winkel,⁷ le texte assez courant de ces documents présente cependant deux difficultés qu'il conviendra d'examiner, après avoir abordé la question de leur date : la lecture des titres du dédicant et celle de la formule conclusive.



(Fig. 1) Louvre IM 3011 © Musée du Louvre, dist. RMN-Grand Palais/ Christian Décamps.



(Fig. 2) Louvre IM 4192 © Département des antiquités égyptiennes du Musée du Louvre, Didier Devauchelle.

Les stèles du Sérapéum datant de cette époque et qui sont parvenues jusqu'à nous ont été réalisées à l'occasion de la mort d'un Apis, théoriquement durant les soixante-dix jours qui séparent le décès de l'enterrement de l'animal. Louvre IM 3011 portant la mention de l'an 23, on la rattache à l'enterrement de l'Apis mort en l'an 23, premier mois de la saison-*chemou* (*Pachons*), jour 15 d'Amasis (= 18 septembre 548 av. J.-C.) ;⁸ sa facture s'apparente d'ailleurs à celle de nombreux autres témoignages contemporains. Louvre IM 4092 est très proche stylistiquement, aussi est-on tenté de la dater de la même période. Cependant, il semble étrange qu'un personnage dédie deux stèles du même type lors de l'enterrement d'un même Apis :⁹ on peut donc supposer que la deuxième a été composée pour un autre taureau mort avant ou après celui de l'an 23. Compte tenu de l'écart de temps important existant entre l'Apis mort en l'an 12, quatrième mois de

la saison-*peret* (*Pharmouthi*), jour 12 d'Après (24 août 578 av. J.-C.)¹⁰ et celui de l'an 23 d'Amasis (548 av. J.-C.) – la moyenne de vie de l'animal est estimée à 17-18 ans –, J. Vercoutter a proposé d'intercaler un Apis entre les deux, qui serait mort en l'an 4 ou 5 d'Amasis,¹¹ en tenant compte du fait qu'un nouvel Apis ne peut naître qu'après la mort de son prédécesseur : en effet, l'animal décédé en l'an 23 était né en l'an 5, premier mois de la saison-*akhet* (*Thôt*), jour 7 d'Amasis (18 janvier 566 av. J.-C.).

Il semble moins probable que IM 4192 ait été réalisée pour la mort de l'animal succédant à l'Apis mort en l'an 23 d'Amasis, celui-ci étant décédé durant le règne de Cambyse, en l'an 6 de ce règne (± 521 av. J.-C.), une période troublée :¹² si l'on possède des fragments de l'épithaphe officielle de cet Apis (IM 4133), en revanche aucune stèle de particuliers parvenue jusqu'à nous ne peut être reliée à cette inhumation.¹³

Trois hypothèses sont donc possibles pour dater Louvre IM 4192 : l'an 4-5 d'Amasis comme proposé par Vercoutter, l'an 23 d'Amasis ou l'an 6 de Cambyse. Si la première semble la plus probable, une difficulté demeure : comment expliquer la grande ressemblance dans la rédaction du texte de ces deux stèles, si proche dans ses difficultés, voire ses anomalies ? On ne peut donc totalement exclure que ces deux stèles aient été gravées au même moment, mais sans pouvoir expliquer pourquoi un dédicant aurait commandé deux fois le même monument.¹⁴

La lecture du ou des titres qui suivent *hꜣp hꜣwꜣt Nt* demeure énigmatique. Ni E. Jelinkova-Reymond,¹⁵ ni R. El-Sayed¹⁶ ne mentionnent leur présence ni n'en proposent de lecture. S'agit-il de deux désignations distinctes ou d'un composé ? La deuxième partie semble devoir se lire *sꜣb* / *sꜣbb* / *sꜣbh*, en raison du déterminatif de l'aiguière d'où sort de l'eau (W 15 : ) : il conviendrait alors de corriger, sur IM 3011, le signe des jambes  en , *k*. On peut ainsi proposer un rapprochement avec la mention d'un *sꜣb*, s'il faut bien le lire ainsi, sur la stèle Louvre IM 4052,¹⁷ placé entre deux fonctions spécifiques, la première inconnue sous cette forme (*smꜣty nꜣr*) et la seconde (*sꜣ-st*) en lien avec Apis : (l. 1) (Fig. 3).



Les signes précédents, un *m* et un *t*, , ce dernier étant en lacune sur IM 4192, ne se laissent pas interpréter. Est-ce un titre isolé ou le début d'un composé formé avec *skb(b/h)*, ou faut-il considérer ces deux lettres, *m* et *t*, comme une écriture de *imyt*, « celle qui est dans » qui formerait alors le début d'une épithète de Neith mentionnée juste avant. Là encore, aucun parallèle connu ne vient à l'appui d'une telle hypothèse : *hrp hwwt Nt* ne connaît aucun composé ainsi formé.

La formule conclusive sur les deux stèles (IM 3011, l. 4 et IM 4192, l. 3) fait songer à celle rencontrée sur plusieurs monuments du Sérapéum de Memphis et analysée par L. Limme :¹⁸ *mn(w) sp 2 w3h(w) sp 2 nn sk dt* : « qu'ils soient stables (*bis*), qu'ils soient durables (*bis*), sans périr à jamais » ; Limme souligne que l'addition *nn sk dt* se rencontre le plus souvent sur des monuments datant de la fin de la XXVI^e ou du début de la XXVII^e dynastie, ce qui correspond à la date de nos monuments. Ce souhait, qui clot l'énumération des anthroponymes du dédicant et de sa famille, s'applique aux noms inscrits sur la stèle et, par là, aux personnes qui les portent, pour que leur souvenir perdure dans ce lieu osirien.

En ce qui concerne les stèles IM 3011 et IM 4192, si le parallélisme de cet énoncé final en assure la lecture, *nn sk rdwy n ntr '3 dt*, sa signification ne se laisse pas aisément saisir. Tout d'abord, le déterminatif de *sk* est d'interprétation difficile ( « bloc de pierre »,  « plan de maison » ?) et n'est pas le même que celui du terme *sk* ( « oiseau du mal »,  « bras armé ») rencontré dans la formule habituelle avec le sens de « périr, détruire » ; aussi, l'acception de ce verbe reste ouverte, d'autant plus qu'il semble s'appliquer ici « aux jambes du grand dieu », ce qui est sans parallèle. Doit-on comprendre que la marche, les traces du grand dieu ne disparaîtront pas ou ne seront pas détruites à jamais par le dédicant ou par quiconque d'autre ? Dans toutes les hypothèses, la portée de cette courte phrase est bien différente de ce que l'on rencontre d'habitude sur les stèles du Sérapéum, à moins qu'il ne faille la lire différemment !

Notes

- * HALMA – UMR 8164 (Univ. Lille – CNRS - MC).
- 1 Voir, plus particulièrement, R. el Sayed, « À propos du titre *hrp-hwwt* », *RdE* 28 (1976), 97-110, et *Documents relatifs à Saïs et ses divinités*, *BdE* 69 (Le Caire, 1975), 219-286 (Appendice D : Nomenclature de grands dignitaires de Saïs entre les XXVI^e-XXX^e dyn.) ».
 - 2 El Sayed, *Documents relatifs à Saïs*, 275-276 § 80.
 - 3 *PN I*, 108, 2 et II, 353.
 - 4 Ce nom est peu fréquent (*PN I*, 88, 27), contrairement à *Wd3-Hr-rsnt* (*PN I*, 89, 1 et II, 351). Comparer avec *T3-(nt)-mḥnt* rare, face à *T3-(nt)-rsnt* (Meffre, *RdE* 70, 195), comme avec *P3-di-Hr-mḥnt* et *P3-di-Hr-rsnt*. (*PN I*, 125, 6 et 12, XXII et *PN II*, 356). Il est difficile d'affirmer que cet homme est d'origine saïte, car l'on sait que l'onomastique et les titres de prêtres en lien avec des cultes du delta occidental sont fréquents dans la documentation du Sérapéum de Memphis.
 - 5 *PN I*, 288, 17 ne renvoie qu'à ces deux stèles pour ce nom. *Pp* serait un diminutif de Nebethetepet et apparaîtrait surtout dans le nom *P3-di-pp*, cf., en dernier lieu, Heiden, *SAK* 30, 193-194 et, en démotique, *Demot. Nb.*, 1980-2000, 309 et *Nachträge*, 161 ; voir encore le nom lu *P3-di-ssw* (?) dans le *Demot. Nb.*, 1980-2000, 538, et *Nachträge*, 178, dont la lecture a été corrigée en *P3-di-Ppt*(?) par Sv.P. Vleeming, *Ostraka Varia* (*P.L.Bat.* 26), (Leyde, 1994), 41 (b), qui le rapproche de l'anthroponyme grec Petepiphis, ainsi que les réserves de D. Devauchelle, *BiOr* LV, 1998, col. 379 sur le rapprochement entre ces deux noms.
 - 6 *Recueil de Travaux* 22, 1900, p. 177 (CXX) et 180 (CXXVII) ; voir aussi *PM III*², 797-798.
 - 7 K. Jansen-Winkel, *Inschriften der Spätzeit*, Teil IV : *Die 26. Dynastie*, Band I *Psametik I. – Psametik III.*, (Wiesbaden, 2014), 549 nos 265 et 266.
 - 8 D. Devauchelle, « Les stèles du Sérapéum de Memphis conservées au musée du Louvre », dans *Acta Demotica. Acts of Fifth International Conference for Demotists* (Pisa 4th - 8th September 1993) = *EVO* (Egitto e Vicino Oriente) XVII (Pise, 1994), 101-102.
 - 9 On ne connaît pas non plus d'exemple d'un dédicant qui aurait commandé deux stèles différentes pour un même enterrement d'Apis.
 - 10 Pour ces divers éléments chronologiques, cf. D. Devauchelle, « Les stèles du Sérapéum conservées au Musée du Louvre », dans E. Bresciani (éd.), *Acta Demotica. Acts of the Fifth Conference for Demotists*, *EVO* 17, 1994, p. 101-103, et « La XXVI^e dynastie au Sérapéum de Memphis », dans D. Devauchelle (éd.), *La XXVI^e dynastie : continuités et ruptures* (Paris, 2011), 139-152.
 - 11 J. Vercoutter, *Textes biographiques du Sérapéum de Memphis* (Paris, 1962), 24 (b) : ces deux stèles ont servi de base à la reconstitution proposée par J. Vercoutter.
 - 12 J.Fr. Quack (« Zum Datum der persischen Eroberung Ägyptens unter Kambyses », *JEH* 4 (2011), 228-246) a démontré qu'il fallait décaler d'un an le commencement du règne de Cambyse en Egypte (526 au lieu de 525 av. J.-C.). L'hypothèse proposée, mais contestée (par exemple, D. Kahn, « Note on the Time-Factor in Cambyses' Deeds in Egypt as Told by Herodotus », *Transeuphratène* 34 (2007), 103-104), serait de faire continuer la datation égyptienne des monuments du règne de ce souverain quelques années après sa disparition (voir D. Devauchelle, « Un problème de chronologie sous Cambyse », *Transeuphratène* 15 (1998), 9-17), solution alors peut-être plus acceptable (Quack, *JEH* 4, 240-241, avec de grandes réserves) : il conviendrait de décaler d'un an les dates suggérées dans le tableau de correspondance : l'an 6 de Cambyse débiterait ainsi le 1^{er} janvier 521 av. J.-C. et non le 31 décembre 521.
 - 13 L'écart entre les deux stèles serait alors de vingt-sept ans environ ; ce qui n'est pas inconcevable, car l'on connaît un animal ayant vécu 26 ans et l'on sait, également, qu'il y a parfois une ou deux années entre la mort d'un animal et la découverte de son successeur.
 - 14 Quelle que soit la solution choisie pour dater IM 4192, l'hypothèse d'un Apis mort en l'an 4 ou 5 d'Amasis reste valable.
 - 15 « Un titre saïte emprunté à l'Ancien Empire », *ASAE* 55 (1958), 79-125 ; voir p. 94 où, pour ces deux stèles du Sérapéum, « *hrp hwwt* (*Nt*) figure isolément », et p. 113 n° 19 où *P(3)-n-Pth* est « qualifié seulement de *hrp hwwt Nt* » (« contemporain d'Amasis ») sur la stèle IM 3011, en indiquant qu'elle est identique à IM 4192 « inédite » !, ce que Ramadan a bien corrigé.
 - 16 Voir *supra* note 2.
 - 17 Chassinat, *Recueil de Travaux* 25, 62 n°CLXXXI.
 - 18 « Deux stèles inédites du Sérapéum de Memphis », *CdE* XLVII/93 (1972), 89-90.